La Crazette
n°46 septembre 2019

# Edito

Chers habitants de CRAS

Nous vous proposons la 3e édition annuelle de notre journal communal. Cette parution coïncide avec la rentrée scolaire et marque la fin d'une longue période de chaleur et sécheresse ayant malheureusement engendré des orages et calamités de tous ordres.

Notre équipe municipale a œuvré, comme il se doit pour faire avancer les projets et travaux définis au titre de l'année 2019.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) destiné à définir les orientations d'aménagement et d'urbanisation de la commune est arrivé au terme de son élaboration. Une enquête publique permettra d'affirmer ou d'infirmer les propositions faites dans le respect des règles du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) auxquelles nous sommes soumis, et bien sûr de la carte des aléas qui reste la pièce majeure d'un tel dossier.

Des travaux de voirie seront entrepris d'ici la fin de l'année. La remise en peinture de l'entrée - bar de la salle Marcel Gaillard ainsi que des locaux annexes : office, petite salle de réunion seront également finalisés.

Veuillez croire, chers habitants de CRAS à notre engagement total au profit de la collectivité et à l'expression de tout notre respect.

Le Maire et son équipe,

Nicole DI MARIA

# Vivre à Cras

## 1er tournoi de foot à Cras !

5 équipes étaient inscrites …

Ce 1er tournoi a été annulé le 28/06/2019 pour cause de canicule.

Mais il sera reporté
**le samedi 28 septembre à 10h*.**

**Préparez vos équipes !**
Inscription par message 06 87 58 69 96
*sauf mauvaise météo

## Accueil en Mairie

| Jours | Horaires |
|---|---|
| **Lundi après-midi** | **de 14h à 17h** |
| **Mercredi matin** | **de 9h à 12h** |

**Et sur rendez-vous, tous les jours :**
**Accueil téléphonique au 04 76 07 94 10**
par mail mairie.cras@laposte.net
par internet sur http://www.cras38.fr/

## Initiation « aux gestes qui sauvent »

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT ISÈRE

Séance d'initiation aux gestes qui sauvent de **2 heures**
Au cours de laquelle, certains gestes de premiers secours seront enseignés : protéger, alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.
Pour tous, à partir de 12 ans.
Groupe maxi de 12 personnes

**Lundi 16 septembre 2019**
**de 17h30 à 19h30**
**ou lundi 23 septembre 2019**
**de 19 à 21h**

**Inscription par téléphone ou mail en mairie**

15 SAMU — 17 Police Gendarmerie — 18 Pompiers — 112 Toutes urgences

***Urgences médicales :* 0810 015 033**
***Pharmacie de garde :* 118 418**
**et dites pharmacie**

## *Ensemble, respectons nos voisins*

**Rappel : Arrêté préfectoral n° 97-5126** concernant les bruits de voisinage
A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que **tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie,** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de14h à 19h30,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

## *Incivilités et dégradations : STOP !*

## *1ers aménagements de sécurité, chemin des Etangs*

# *Fête du Livre 2019 –*
# *Un clap de fin bien sympathique*

**La quatrième édition de la Fête du Livre** fait maintenant partie du passé. Elle a laissé auprès des participants un souvenir égal à ce que nous avions connu dans les évènements précédents : construire ensemble, petits et grands des projets culturels propres à notre environnement rural. Des livres écrits en commun et des dizaines de dessins ont été réalisés dans les 10 écoles inscrites. Plaisir d'exposer, de construire, de manipuler, d'écrire dans les différents ateliers mis à la disposition de tous le samedi 18 mai; plaisir de découvrir une correspondance familiale durant la première guerre mondiale, d'écouter des récits, des lectures et de déguster autour du thème choisi ***"Correspondance"***; plaisir de rencontrer des auteurs/auteures, des illustratrices, des enseignants/ enseignantes, des parents d'élèves bref, de côtoyer des personnes qui ne font pas partie en général de notre quotidien.

Quelle implication des enseignantes de nos écoles pour mettre en œuvre l'écriture de 17 ouvrages, chacun porteur d'un thème, d'une histoire et d'illustrations, tous différents !

Les collectivités publiques (département, communauté de communes, communes organisatrices) et, les bénévoles des associations culturelles locales et des sous des écoles ont permis d'assurer le financement et le fonctionnement de ces quatre journées sur les sites de Cras, Morette et Poliénas. Qu'elles et qu'ils soient toutes et tous remerciés.

Revenons à la dernière journée de la Fête du Livre, le dimanche 19 mai, réservée à la marche pédestre bouclant les trois villages Poliénas, Morette, Cras, organisée par l'association des Marcheurs à la noix de Poliénas. La nuit du samedi au dimanche fut pluvieuse. Difficile au petit matin de trouver les sommets du Vercors. La station météo est longuement scrutée, secouée; rien n'y fait, la pluie est annoncée pour toute la journée. Vers neuf heures une quinzaine de personnes, réfugiée sous l'auvent du Bon Esprit de Poliénas se réchauffe avec un café bien chaud. Il pleut toujours et il ne fait pas très chaud. Les organisateurs ont prévu une animation ambulante durant cette marche qu'ils ont appelée "balade du facteur". Chacun regarde son voisin ou sa voisine : cela vaut-il le coup d'aller se faire tremper toute la matinée ?

Une comédienne a été retenue pour animer les haltes prévues dans les trois villages, en clamant des correspondances d'auteurs connus (ou non). Elle est là, en tenue de factrice avec sa sacoche, et un énorme sourire communiquant. Tous ses accessoires - poussette, vélo et parasol (qui lui servira de parapluie !) - sont "couleur jaune La Poste". Notre comédienne Sophie Arnaud, après avoir déposé à l'agence

postale une partie du courrier posté la veille dans la boite à lettre temporaire de la salle des fêtes de Cras, et lu quelques extraits de correspondance, nous a communiqué sa joie et sa bonne humeur. Nous en avons presque oublié la pluie qui tombe en abondance. Les rendez-vous de Morette et de Cras sont aussi joyeux, spontanés, pleins de vie… le téléphone portable a bien fonctionné puisque le groupe de marcheurs retrouve aux arrêts prévus d'autres personnes avides comme eux des lectures de Sophie. Vraiment, une belle fin de Fête du Livre.

## *Rentrée 2019 – 2020 :*

Syndicat Scolaire Des 5 écoles

Toutes les informations, relatives aux horaires de classes, de garderies, de transport, et des temps périscolaires, pour l'année 2019/2020 sont disponibles sur le site **syndicat5ecoles.fr**.

**Horaires des classes :**

**CRAS** Classe élémentaire CM1/CM2 et Classe maternelle PS/MS
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h15 14h30- 16h30
Mercredi : 9h-12h
**MORETTE** Classe maternelle GS/CP et Classe élémentaire CE1/CE2
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h55-12h10 13h45 -15h45
Mercredi: 8h55-11h55

**Garderie à CRAS** :

Horaires et tarifs de **7h30 à 8h30** = 1€ par enfant et de **17h00 à 18h00** = 1€ par enfant
Entre 8h30 et 9h le matin et 16h30 et 17h le soir = gratuit.
Il nécessite cependant une inscription en ligne sur le site dédié. Nous vous demandons de respecter les horaires, le personnel a des obligations familiales. Prévoyez en cas de retard qu'une personne autorisée puisse récupérer votre enfant avant 18h00.
**Vous pouvez contacter le Syndicat Scolaire Intercommunal**
**Mairie de Notre Dame de l'Osier**
Tél : **04.76.38.93.59** Adresse mail : ***sy.scolaire@laposte.net***

**Cantine de Cras :**
L'encadrement des enfants, la gestion des locaux et l'organisation générale sont sous l'autorité du Maire de la commune. Pour toute question 04 76 07 94 10.
La gestion des repas est gérée par une association de parents, pour tous renseignements concernant l'inscription de votre enfant, les menus … Tel 07 80 39 50 93.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à la classe élémentaire avec
**7 CM1 et 12 CM2 encadrés par Hélène Camus-Seller,**

**et aux 10 PS et 11 MS, avec leur maitresse Catherine Watre,
et les Atsem Mairie-Claire Michallat et Isabelle Crepin.**

# Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune, http://www.cras38.fr/. Seules sont présentées ci-dessous, de manière résumée, les délibérations.

***Adoption à l'unanimité***

***Conseil municipal du 14/05/2019***

**2019-14 : MISSION ASSISTANCE ET CONSEIL JURIDIQUE DANS LE CADRE DU PLU**

**2019-15 : CONVENTION CENTRE MEDICO SCOLAIRE 2018:** 48 élèves à 0.60€ / élève.

**2019-16 : VŒU RELATIF AUX PRINCIPES ET VALEURS DEVANT GUIDER LES ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME DE SANTÉ**

La réforme du système de santé « ma santé 2022 » a fait l'objet d'aucune concertation auprès des collectivités locales, conseils de surveillance des hôpitaux, conseils d'administration des établissements sociaux et médico sociaux, citoyens, et acteurs de santé. Considérant que les élus n'ont pas été associés à l'organisation territoriale des soins, du fait de directives nationales homogènes, technocratiques et bien loin des réalités locales, le Maire invite le conseil municipal à délibérer (cf : délibération 2019-16) afin qu'une motion soit adressée aux Président de la République, Premier ministre, Ministre des Solidarités et de la Santé ainsi qu'à l'ensemble des autorités de l'Etat pour faire valoir ces demandes et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national. Toutes les communes ont été amenées à délibérer. Une délibération sera prise également par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

***Conseil municipal du 11/06/2019***

**2019-17 : VALIDATION DU TRACÉ « Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée » :** réalisé et validé par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté. Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée. .

**2019-18 : CONSTRUCTION D'UNE ANNEXE « FOUR A PAIN » :**

en partenariat avec l'association Aplomb dans le cadre des formations qu'elle assure au titre de la Région. Ce local est destiné à stocker les outils nécessaires au fonctionnement et à la préparation du pain lors des manifestations communales.

***Conseil municipal du 22/07/2019***

Il était prévu l'arrêt du PLU (plan local d'urbanisme) à la date de ce jour. Toutefois, la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) n'ayant pas statué sur l'évaluation environnementale de ce dossier, et en tout état de cause se donnant l'échéance du 25 août, l'arrêt sera prononcé dans la première quinzaine de septembre.

**2019-19 : VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET ZONAGE:**

Ce document met en évidence les aléas ruissèlements et inondations. Il devra être pris en compte lors des futures opérations d'urbanisation afin de réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols. La définition des règles de gestion des eaux pluviales devra être examinée au cas par cas lors des OAP (opérations d'aménagements programmées).

**2019-20 : VŒU DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE MAINTIEN DES TRÉSORERIES ET DES SERVICES DES IMPÔTS :**

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics. Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGFiP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée « géographie revisitée ».
La « géographie revisitée » se traduira par un très fort repli de la DGFiP. En particulier, pour les communes où des services de la DGFiP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, etc) et seraient remplacés par une « maison France service », la perte serait importante. Cette perte

concerne tout à la fois le service public et l'économie locale. En effet, la plupart des agents des finances publiques n'y travailleront plus, ce qui signifie que pour certaines démarches, nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec internet. La fermeture de la trésorerie pénalisera d'abord la population. Les conséquences évidentes de la fermeture de la trésorerie/du SIP, etc seront des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches. Le suivi de dossiers à distance est difficile, les déplacements seront plus longs et moins économiques, l'attente sera d'autant plus importante que les usagers d'autres communes se rendront dans les services qui seront maintenus en nombre restreint. ..
En outre, il faut rappeler l'importance d'une trésorerie pour les collectivités dans l'aide et le soutien apportés au quotidien notamment lors de l'établissement par le comptable public des budgets communaux ou encore pour le paiement des salaires des employés territoriaux.
Le repli du service public est d'autant plus inquiétant que pour les populations, sa présence est la garantie d'une accessibilité et d'un traitement équitable en prenant notamment en considération les besoins de la population locale. Il va sans dire que l'éloignement du service nuira grandement au « consentement de l'impôts ».
**Le Conseil municipal de Cras décide de délibérer pour s'opposer à la fermeture de ces services publics.**

**2019-21 : RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DE SMVIC**

**2019-22 : AVENANT CONVENTION TRANSMISSIONACTES DÉMATÉRIALISÉS « COMMANDE PUBLIQUE »**

**2019-23 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU KARATÉ CLUB / 10 ans du club de karaté :** En effet, au-delà de l'aspect éducatif et sportif, ce club contribue largement au rayonnement de la commune.

# Intercommunalité

## Conseil de développement de Saint Marcellin Vercors Isère :

**une assemblée consul'active**

Vous êtes habitant de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, comme nous, vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, vous avez votre mot à dire, rejoignez- nous !
Le conseil de développement, c'est la **démocratie participative** à l'échelle de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.
Retrouvez-nous sur :
www.saint marcellin-vercors-isere.fr
ou sur notre page facebook.
Et pour nous contacter, c'est par mail à conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr
ou par téléphone au 04 76 38 45 48.

## RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE RAMs

Avec 388 assistantes maternelles agréées, le territoire offre d'importantes possibilités d'accueil individuel pour les familles.

**Parents ou futurs parents**, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation… Les responsables des RAMs vous accompagnent dans vos démarches.

**Assistants maternels**, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAMs vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées des 4 RAMs :
- Vinay :
04.76.38.94.74 ramapetitspas@smvic.fr
- Chatte : 04.76.64.44.45
- St Marcellin : 04.76.64.96.07
et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
- St Romans :
04.76.38.18.53 ramdam@smvic.fr

## ECOLE DE MUSIQUE à Vinay

ouverte aux enfants dès l'âge de 4 ans en éveil musical, ainsi qu'aux adultes de tout âge, musiciens débutants ou confirmés.
**Les cours d'instrument sont dispensés en individuel**, batterie, clarinette, cor d'harmonie, flûte, percussions claviers, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette.
**Les cours collectifs** concernent :

- la formation musicale (anciennement solfège), l'éveil musical, pour les enfants de grande section maternelle et cours préparatoire,
- l'initiation à un instrument : exploration apprentissage en petit groupe de 2 ou 3 élèves,
- l'orchestre cycle 1 et 2, l'ensemble vocal jeunes
- le Big Band, orchestre de jazz est ouvert aux musiciens déjà aguerris.

Les horaires d'accueil : lundi et mardi 14h-18h, jeudi 15h30-17h, vendredi 8h-12h
Secrétariat 04 76 36 69 78 2 rue des écoles Vinay

## Le Diapason fête ses 10 ans !

10 ans que la salle diffuse des spectacles de tous champs artistiques,
10 ans que la salle développe des projets d'éducation artistique et culturelle,
10 ans que la salle accueille des artistes en résidence.
Pour célébrer cet anniversaire : le retour au Diapason d'artistes qui ont marqué le public, des spectacles "coup de cœur" proposés par les partenaires de la salle et un grand temps fort gratuit pour souffler les dix bougies, **le samedi 14 décembre 2019**.
Retrouvez le détail de la programmation : https://www.diapason-saint-marcellin.fr/

## Guide des aides au LOGEMENT

ALLÔ
ISÈRE LOGEMENT
04 58 17 65 09
Numéro gratuit

## RELAIS EMPLOI / PA-ISS

**VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?**
Aides et conseils personnalisés,
A votre disposition des postes informatiques
Tél : **04 76 36 76 16 ou 06 43 69 00 48**
Permanences sur rendez-vous:
VINAY Pôle de service, 3 avenue Brun Faulquier = Mardi de 9h - 12h 30 et 13h30 - 17h Jeudi de 13h30 à 17h
SAINT QUENTIN SUR ISERE Mairie = Jeudi matin de 9h à 12h
SAINT MARCELLIN locaux de PA-ISS = Lundi de 9h00 à 12h30 et 13h30 - 17h

# Les associations, les activités

## Atout Cras !

Le 5 juillet, retour sur une belle soirée de **fête des vacances en musique**

avec en 1ère partie l'ensemble de saxophones et flutes des écoles de musique de Moirans, Renage et Vinay, puis quelques chanteurs entourés de Garris, saxophoniste.
En 2ème partie, le Big Jazz Vinay Orchestra de l'Ecole de musique de Vinay a joué jusque tard dans la soirée.

**2 cours de gymnastique**

Gym douce et étirements mercredi de 17H30 à 18H30
Gym sportive mercredi de 18H30 à 19H30 salle des fêtes

**Section loisirs**
Un mardi par mois à partir de 14h à la salle des fêtes

Atout Cras a aussi d'autres section actives : jeunes, Fête du Livre et Patrimoine.

Vous pouvez prendre contact avec Atout Cras atout.cras@gmail.com

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT ISÈRE

**Ecole multisports** pour **les enfants 4-8 ans**
Le mercredi de 16 à 17h salle des fêtes

1er cours le 18 septembre 2019

kc.cras@orange.fr
www.karatecras.com
06 84 83 70 10

Salle d'évolution
de l'école maternelle

# Racines & Ailes – Association de parentalité

## Spécialisée dans la relation adulte - enfant

Racines & Ailes a proposé son premier atelier "Stop aux crises, je gère" en 4 soirées entre mai et juin 2019. Un programme riche partagé et porté par de belles rencontres, des échanges, de la joie et des émotions. Les participants continuent sur leur lancée et poursuivent avec le module 2 : "Accueil et accompagnement des émotions » qui débutera le 24 septembre.

Eté studieux pour l'association, qui a préparé et adaptée une intervention en milieu scolaire. La formation a commencé le jour de la pré-rentrée, auprès d'une équipe enseignante d'un lycée, avec pour thématiques le stress et l'adolescence. Cette première prestation sera suivie de 3 ateliers répartis sur le dernier trimestre 2019. Pour répondre à cette demande l'association a fait les démarches pour devenir organisme de formation.

C'est avec joie et enthousiasme que Racines & Ailes reprend les ateliers pour parents, après une pause estivale, **à la salle des fêtes de Cras, les mardis de 19.30 à 21.30h.**

Françoise Déplantes, animatrice ateliers Filliozat © et coach parentale en formation, animera ces ateliers.

**Atelier "Stop aux crises, je gère** - cycle émotion - module 1"

**Outils concrets pour décoder les comportements difficiles des enfants**

- Identifier des déclencheurs, comprendre les causes d'un comportement excessif,
- Connaître les besoins spécifiques de chaque âge
- Savoir donner des consignes, règles claires
- Apprendre des outils de régulation du stress

Racines & Ailes vous propose 2 sessions d'ateliers :

**1 atelier en 4 soirées : 1er octobre – 5 novembre – 3 décembre - 14 janvier**

Ou **1 atelier en 4 soirées : 17 décembre – 21 janvier – 18 février – 3 mars**

**Atelier "Accueil et accompagnement des émotions**
- cycle émotion - module 2"

**Savoir réagir avec pertinence, douceur et efficacité aux réactions émotionnelles des enfants**

Prérequis : avoir suivi l'atelier "stop aux crises, je gère"

- Différencier stress, émotions et réactions émotionnelles parasites
- Découvrir quelle émotion se cache derrière la colère
- Enseigner aux enfants des techniques de régulation des émotions

Racines & Ailes vous propose 2 sessions d'ateliers :

**1 atelier en 4 soirées : 24 septembre – 15 octobre – 26 novembre - 7 janvier**

Ou **1 atelier en 4 soirées : 17 mars – 14 avril – 12 mai – 23 juin**

Dans les ateliers Filliozat©

- **On trouve des lieux de ressources et d'échanges pour les parents**,
- **On s'informe sur** le cerveau de nos enfants, leurs besoins fondamentaux, les émotions, les dernières découvertes des neurosciences et leur impact sur l'éducation,
- **On expérimente des outils pour** accompagner nos enfants vers plus de coopération, d'autonomie, de communication et d'échanges positifs.

**Inscription**

06 87 92 34 72
racinesetailes.parentalite@hotmail.com
@RacinesetAilesAssociationParentalite

*Quand on comprend ce qui se passe dans le cerveau, le corps et le coeur de nos enfants, nos interventions sont plus efficaces, parce qu'elles s'adressent au vrai problème.*

*Bulletin municipal trimestriel gratuit, publié par la Mairie de Cras*
*12 route des Ecoles - 38210 CRAS - 04 76 07 94 10 - mairie.cras@laposte.net*
*Responsable de publication : Nicole DI MARIA - Commission Communication*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*